

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 139 (1994)
Heft: 1

Artikel: Sécurité européenne et neutralité : reflets de l'édition 1993 du colloque "Sicherheitspolitik und Medien"
Autor: Curtenaz, Sylvain
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345376>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ERSCHLOSSEN

MF. 436 11780

Sécurité européenne et neutralité

Reflets de l'édition 1993 du colloque «Sicherheitspolitik und Medien»

Par le capitaine Sylvain Curtenaz

Mis sur pied par un «pool» d'associations concernées par la politique de sécurité, dont la Société suisse des officiers et l'Association suisse des sous-officiers, ainsi que par l'Office central de la défense, ce colloque apparaît comme un projet à long terme, faisant l'objet de réunions annuelles, avec pour principales lignes directrices la volonté de contribuer à la formation en matière de politique de sécurité, ainsi que l'invitation aux partenaires de la défense générale à mettre en place des modalités de communication et d'information modernes et d'assurer la coordination entre la politique, la défense générale, les médias, l'armée, l'administration et la recherche.

Menace et dangers¹

Le colloque 1993 débutait par un plénum au cours duquel les participants purent suivre l'exposé de M. Stürmer, politologue allemand et directeur du *Forschungsinstitut für Internationale Politik und Sicherheit*. Les bouleversements qui ont

affecté l'Europe ces trois dernières années ne peuvent être considérés en spectateurs par les Occidentaux à qui sont lancés quatre défis: les problèmes de la sécurité européenne, l'échéancier visible et invisible de l'OTAN, la politique extérieure et de sécurité commune de l'Europe après Maastricht et au-delà, le vide en matière de sécurité en Europe centrale et orientale.

Après avoir élaboré durant quarante ans des scénarios de dissuasion contre l'une des plus puissantes armées du monde, l'Occident se retrouve désemparé face à une armée de «troisième classe» en Yougoslavie. L'écroulement de l'Empire soviétique n'a en effet pas seulement libéré un important potentiel de désespoir, de destruction et d'amertume, mais a également affaibli l'unité des Occidentaux.

L'impuissance post-soviétique n'est pourtant pas le seul danger. L'Islam, qui signifie à la fois renouveau des traditions, éclatement des institutions et refus de

la modernisation, ne saurait nous laisser indifférents, la frontière entre l'Europe et l'arc islamique n'étant pas la plus courte². Dans cette région, une démographie galopante risque un jour de faire basculer le monde, alors qu'il s'y dessine une tendance à l'anarchie nucléaire susceptible de nous faire regretter le «pat» atomique de la guerre froide!

Dans un tel chaos, de l'avis du conférencier, les seuls militaires ne représentent pas la solution. C'est d'une véritable stratégie dont les Etats européens ont besoin, soutenue par une diplomatie qui est à réveiller, sinon à réinventer après quatre décennies d'engourdissement.

Sans OTAN, il n'y aurait pas de Communauté européenne. La stabilité et la sécurité garanties par l'Alliance, la charge militaire importante supportée par les Etats-Unis et leur rôle de modérateur entre les Etats européens ont libéré les énergies nécessaires à la naissance de la Communauté européenne. Or, souligne M. Stürmer, les Euro-

¹ Stürmer, Michael: «Défense européenne: problèmes structurels depuis 1990». Texte rédigé en français, complété par le texte parlé en allemand.

² Qui s'étend du Bangladesh à l'Algérie via la Yougoslavie et les banlieues françaises.

péens ont la mémoire courte et, face à l'OTAN qui représente encore, dans la longue durée, le seul élément solide et obligatoire de la sécurité européenne, ils ne sont en mesure que d'offrir l'image de leurs dissensions et, en dépit de tous les discours, de leur attachement à l'idée nationale.

La France, qui ne représente qu'une demi-arme atomique et qu'un demi-char ne s'arroge-t-elle pas le droit de mener une barque qui se maintient à flot grâce au mark allemand? L'Union de l'Europe occidentale, tiraillée entre l'option atlantiste des Britanniques et européenne des Français, est l'expression même de ce manque d'unité, d'autant plus que, même unis, les Européens ne seront pas en mesure de mettre dans la balance de la sécurité un poids équivalent à celui des Etats-Unis; d'autant plus que, si l'adhésion des Etats d'Europe orientale et centrale au système communautaire est inévitable, l'OTAN reste la pièce maîtresse du jeu et elle ne saurait être dissociée des Américains dont le principal souci reste actuellement de régler avec les Russes l'héritage nucléaire de la guerre froide.

Cette profession de foi en l'Alliance ne saurait empêcher les Européens d'élaborer un nouveau système de

sécurité, car les dangers hérités du nouvel état du monde représentent une menace directe pour la cohésion interne de la société occidentale. La légitimité des Etats en tant que garants de la sécurité est remise en cause par de multiples dangers. A la fin du XX^e siècle, c'est la substance même de l'Occident, conclut le conférencier, qui est menacée.

La neutralité est-elle compatible avec l'ouverture au monde?

Si le rapport de mars 1992 sur la neutralité³ favorise la double stratégie du maintien d'une neutralité, considérée au sens strict du terme, et d'une ouverture comprenant la participation de la Suisse aux organisations internationales⁴, cette position officielle est difficile à faire passer dans les faits après le vote négatif sur l'Espace économique européen. Elle satisfait d'ailleurs peu de monde, notamment dans le milieu diplomatique, et a fait l'objet des attaques des deux journalistes présents au workshop «Ouverture au monde et neutralité». J. Pilet, dont la réputation de Don Quichotte de l'alignement à l'oligarchie bruxelloise n'est plus à faire, estime que la neutralité, en mettant notre pays dans

l'incapacité de combattre la montée d'une idéologie prônant l'homogénéité des nations⁵, représente un danger pour la Suisse. La neutralité resterait donc un artifice psychologique, un oreiller de paresse pour le peuple, alors que l'Etat ne la respecte plus que du bout des lèvres. Une opinion que partage R. de Weck, rédacteur en chef du *Tages Anzeiger*. Bien qu'une Europe forte corresponde à l'intérêt de notre sécurité, la Suisse observe frileusement la mise en place d'un nouveau système politique sans oser investir dans l'avenir. C'est bien entendu la faiblesse de notre diplomatie et sa position ambiguë qui sont mises en cause.

Pourtant, n'a-t-on pas exagéré dans ce domaine? La conseillère nationale libérale S. Sandoz rappela que la neutralité n'est pas médiatique, car elle implique discrétion et modestie. Elément de notre sécurité intérieure, elle n'a plus la même signification qu'en 1815 et peut être un élément d'ouverture au monde, si on considère l'ouverture comme la capacité d'un Etat à établir librement des contacts avec d'autres. La définition même de la neutralité reste alors que, soulignait pour sa part le professeur N. Michel, le cadre, les champs d'application de ce principe juridique évoluent.

³La neutralité de la Suisse sous la loupe. La politique étrangère de la Suisse face à un monde en mutation. Rapport du groupe d'étude sur la neutralité de la Suisse. Mars 1992.

⁴Une politique qui ressemble fort à celle de la Finlande.

⁵J. Pilet a pris la «purification ethnique» comme exemple.

C'est moins la neutralité, élément constitutif de notre Etat fédéral, que son influence sur nos relations extérieures qui est au centre d'un débat cristallisé autour de la question de l'adhésion à l'Espace économique européen et à la Communauté européenne. La question n'est pas nouvelle: il suffit de remonter aux années 1950 pour voir les communistes réclamer l'abandon de la neutralité et une adhésion totale à l'ONU, avant qu'ils n'exigent son respect absolu pour empêcher notre pays de participer au Plan Mar-

shall. La presse libérale-radical l'orgnait alors du côté de l'OTAN et les socialistes rêvaient à un Etat européen! Renoncer à notre neutralité signifierait à coup sûr l'éclatement d'un système étatique qui a lentement mûri depuis le choc de 1515; trop s'y accrocher risquerait de nous faire manquer de solidarité occidentale. Elle ne représente pas forcément un danger, puisque les pays scandinaves et l'Autriche tirent force d'une conception renouvelée de la neutralité.

La presse n'étant pas l'opinion, et l'opinion ne

s'exprimant pas dans la presse, les votes sur l'armée l'ont bien démontré, nos pro-Européens ont tort de dramatiser à l'excès une situation difficile à gérer. De leur côté, les militaires ont déjà fait le pas, «Armée 95» nous assurant une défense autonome mais compatible avec le standard européen. Ceci devrait encourager un débat de fond sur la question de la neutralité, ce principe clé de notre histoire. En sommes-nous capables? Là réside peut-être le défi de cette fin de siècle pour notre pays.

S. Cz.

Système «HORIZON» (F)

(Hélicoptère d'observation radar et d'investigation de zones)

Sur un *Super Puma MK1 Cougar* est monté un radar *Doppler* à impulsion, du type MTI (Moving Target Indicator), qui porte à 150 km et couvre par balayage de l'antenne 20 000 km² en moins de 30 secondes. C'est la répétition de ce balayage qui donne une vision dynamique de la situation et de la manœuvre de l'adversaire, y compris sur ses arrières.

Avec «HORIZON», on peut observer et suivre en temps réel des mouvements sans pénétrer dans l'espace aérien du territoire observé, en cas de crise d'une faible intensité. On peut tenir les moyens d'observation en retrait de la zone des contacts en cas de risques plus importants.

Le système «HORIZON» peut fonctionner dans deux configurations:

- Sans station au sol; l'exploitation des renseignements s'effectue à bord de l'hélicoptère, les synthèses étant transmises au sol par réseau phonique protégé.
- avec station au sol; les informations brutes sont transmises grâce à un dispositif de transmission des données et sont traitées plus finement qu'à bord de l'hélicoptère.